

Liberte Politique

/

Belgique : la Chambre des représentants légalise le suicide assisté

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 17 mai 2002

[Bruxelles] Un mois et demi après l'entrée en vigueur de la loi hollandaise, la Chambre des représentants de Belgique vient d'adopter par 86 pour, 51 contre et 10 abstentions, le projet de loi dépénalisant l'euthanasie que lui avait transmis le Sénat.